

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du plan de lutte contre l'épidémie de Coronavirus et suite aux annonces du Président de la République hier soir, le Centre Hospitalier de Vienne a déclenché le plan blanc. Dans ce cadre, des dispositions ont été prises pour adapter les organisations à la situation épidémique du COVID-19.

1. **Déprogrammation** de toutes les activités non urgentes (bloc opératoire, plateau technique d'endoscopie, consultations)

La déprogrammation devra permettre de dégager des ressources en vue de les remettre à disposition sur les secteurs sensibles pendant l'épidémie. Cette déprogrammation sera organisée de manière échelonnée à compter du 16 mars 2020.

2. Mise en place de secteurs identifiés

L'établissement a créé des lieux et des circuits spécifiques pour les patients atteints du COVID 19.

3. Modification de la gestion des flux

Des mesures de filtrage et d'orientation vont être mises en place progressivement à compter du 16 mars 2020. L'objectif est d'orienter les patients à risque vers l'entrée des urgences et de ne permettre l'accès à l'établissement qu'aux patients requérant des soins et aux accompagnants acceptés à hauteur de 1 personne (sur les secteurs médecine, chirurgie, obstétrique et médecine physique et de réadaptation).

La Maison Médicale de Garde est relocalisée à compter de ce soir dans un bureau médical du service de neurologie. Le médecin généraliste de garde sera joignable au 04.74.31.34.02.

4. Organisation des visites

En MCO et en Médecine Physique et de Réadaptation, les visites sont encadrées comme suit :

- 1 visite par patient et par jour
- Interdiction des visites de mineur
- Interdiction de visites de proches symptomatiques (toux, fièvre)

Sur le pôle de gériatrie, les visites sont suspendues sur l'ensemble des secteurs.

Les interventions extérieures sont également suspendues jusqu'à nouvel ordre (animations, ...), en dehors de celles permettant la continuité et la sécurité des soins.

5. Dispositions spécifiques pour le personnel

Suite à la fermeture des crèches et des écoles, la Mairie de Vienne et Vienne Condrieu Agglomération ont mis en place des dispositifs de garde dédiés aux enfants du personnel hospitalier.

La cellule de crise qui se réunit quotidiennement adaptera les mesures en fonction de l'évolution de la situation.

Fait à Vienne le 13 mars 2020

Le Directeur,

M. Christian DUBLÉ